



Assistante sociale dde releve bancaire

Par **NOWAK SUZANNE**, le 19/03/2012 à 10:52

Bonjour,

L'assistante m'a convoquée et a exigé les relevés bancaires de ma mère. Je les ai fournis car pour moi il n'y a aucun problème .

Simplement je pense qu'elle s'est intéressée plus vite aux dires et aux comptes de ma mère qu'à son état mental. J'ai demandé qu'on fasse à ma mère un test de mémoire ou autre examen prouvant cet état délirant et dépressif.

Ma question est la suivante : une telle démarche est-elle légale ? Une assistante sociale est-elle habilitée à faire ce genre de demande ? Quels sont mes recours vis à vis de l'administration de la maison de retraite qui outrepassé ses droits.

Merci de votre aide.

Cordialement.

S. NOWAK